



PRÉFET DU FINISTÈRE

Liberté
Égalité
Fraternité

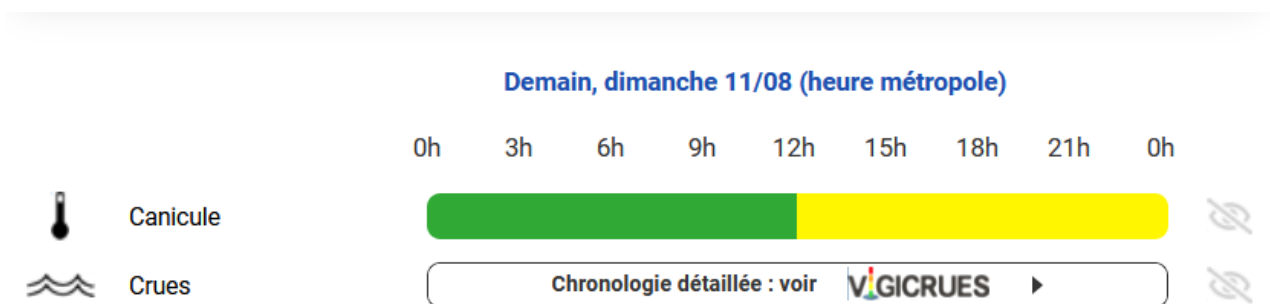
ALERTE MÉTÉOROLOGIQUE

de niveau **JAUNE CANICULE**

Le préfet du Finistère décide la mise en alerte des maires et services pour les phénomènes suivants en fonction des secteurs concernés au vu des informations transmises par :

- par METEO-France

Les horaires des périodes à risque sont synthétisées dans les bulletins météo



Les cartes de vigilance météo sont actualisées au moins 2 fois par jour à 6h et 16h.

Qualification de la situation : Fortes chaleurs en cours sur une portion sud-est du pays. Dimanche après-midi, les températures maximales sur les départements de la Bretagne seront très chaudes. Elles atteindront 32 à 36 degrés dans l'intérieur des terres.

Sur les côtes, aux heures les plus chaudes de l'après-midi, les températures seront de l'ordre de 25 à 30 degrés près de la Manche, 30 à 35 degrés près de l'Atlantique.

Ce pic de chaleur se prolongera la nuit suivante, ainsi qu'en journée de lundi.

CONSIGNES

Le préfet demande à tous d'être très vigilants pour adapter les comportements et veiller sur les plus vulnérables, notamment les personnes âgées, les enfants et les femmes enceintes et appelle à la vigilance lors de la pratique d'activités sensibles au risque de canicule.

Le préfet demande aux maires de prendre toutes mesures de prévention des risques :

- Mettre en place le dispositif de veille permanente de la commune ; préparer l'éventuel déclenchement de son plan communal de sauvegarde (PCS) et de son poste de commandement communal (PCC)
- Alerter / informer la population du phénomène météorologique prévu et des conseils de comportement
- Prendre toutes mesures de prévention des risques susceptibles de se produire concernant les manifestations prévues dans leur commune
- S'informer régulièrement sur l'évolution du phénomène
- Envisager une évacuation si celle-ci s'avère nécessaire.

Le préfet demande en outre aux différents partenaires (maires, services, ...)

- De prendre connaissance des bulletins de prévision ci-joints et de vous informer régulièrement sur :

La Météo : www.meteofrance.com

Les Crues : www.vigicrues.gouv.fr

Les Conditions de circulation : www.bison-fute.gouv.fr ; www.inforoute29.fr

Les Vagues : (prévisions de hauteurs, fréquences et directions) : <http://data.shom.fr> (en sélectionnant les rubriques suivantes : données / accéder au catalogue / prévisions océanographiques / vagues : hauteur significative et direction de la mer) ou bien <http://marc.ifremer.fr/resultats/vagues>

- De prendre les mesures adéquates en fonction de votre domaine de compétence.

Fait à Quimper, le 10 août 2024

Le préfet,
Pour le préfet,

Le secrétaire général de la préfecture

François DRAPE

SIGNE